

Reflots ^{N°185}



www.mairie-vaux-le-penil.fr

Le magazine de l'information municipale - Juillet/Août 2014



Inauguration du Foyer d'Accueil Médicalisé



Dans ce numéro...



Rythmes scolaires :
la réforme en place à la rentrée : p.3



Vos démarches en ligne :
la Ville à votre service p.4



Vaux jours d'été p.9



De la Buissonnière, course verte...

Nombreux étaient les coureurs de tous âges, samedi 31 mai, à s'élancer sur l'un des quatre parcours proposés par VLP Athétisme avec le soutien de la municipalité. Pour cette première édition, plusieurs jeunes membres du club pénivauxois sont montés sur le podium : Luana Cantin (1^{ère} minime), Amine Chachoua (1^{er} poussin), Aude Colson (2^{ème} poussine), Milan Hermouet (2^{ème} minime), Baptiste Coindat (3^{ème} poussin), Tanguy Mouille (3^{ème} minime), Jérémy Dheilly (2^{ème} junior).



... au Cross des écoles

Plus de 800 élèves des écoles de Vaux-le-Pénil et de Livry (depuis la grande section maternelle jusqu'au CM2) ont participé à cette course pas comme les autres, jeudi 19 juin au parc de loisirs de la Buissonnière. Ni récompense individuelle, ni classement : chacun détermine la distance à parcourir compte tenu de son entraînement annuel. L'essentiel, comme on le sait, étant de participer.



La Fête du Pain

Les 22 et 23 mai, le fournil provisoirement installé place Navalcarnero a accueilli 400 élèves des classes de Vaux-le-Pénil, ravis de mettre la main à la pâte. Samedi 24, petits et grands ont appris à faire du bon pain, grâce aux conseils avisés des professionnels présents pour cette deuxième édition.



Le CMJ au vide grenier

Le vide grenier de printemps du Comité des Fêtes s'est tenu le 1^{er} juin à la Ferme des Jeux et a, comme d'habitude, attiré un très nombreux public. Les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont vendu objets de décoration et gâteaux au profit de l'association "Rebondir au-delà de ses rêves", qui soutient des enfants malades.



L'orchestre symphonique de Schwieberdingen

L'ensemble musical de la ville allemande jumelée avec la nôtre a donné un concert de très grande qualité samedi 31 mai à la Ferme des Jeux. Au programme : des arias d'opéra célèbres qui ont ravi les auditeurs. La visite des musiciens a permis au Comité de Jumelage de resserrer les liens avec nos amis de Schwieberdingen.



Commémoration du 18-Juin

Le 70^{ème} anniversaire de l'Appel du Général De Gaulle, acte fondateur de la Résistance, a donné lieu à une émouvante cérémonie en présence des élus et des Anciens Combattants. La présence de porte-drapeaux du Conseil Municipal d'Enfants et du Conseil Municipal de Jeunes a été très appréciée.



Fête de la Musique

Concert de l'ensemble à cordes de Marie-France Varnerot place Beuve et Gantier, impromptu de l'orchestre à vents de Cécile Montbessoux place Navalcarnero, soirée jazz et musiques actuelles au parc François Mitterrand : le conservatoire municipal a célébré comme il se doit la 32^{ème} édition de la Fête de la Musique.



Rythmes scolaires : la réforme en place à la rentrée

Au terme de 18 mois de concertation menée avec l'ensemble de la communauté éducative - directeurs, enseignants, parents d'élèves, animateurs municipaux, agents techniques spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) - le projet de mise en place de la réforme des rythmes scolaires à Vaux-le-Pénil a été validé par les conseils d'école mardi 3 juin. Une réunion publique le 21 juin a donné l'occasion au maire, Pierre Herrero, et à Françoise Weytens, maire adjointe chargée de l'enfance et du scolaire, de présenter les principaux changements induits par le nouvel emploi du temps.

Ce qui change dans les écoles primaires à la rentrée 2014

- Les élèves auront cours le mercredi matin.
- Un accueil-relais sera proposé jusqu'à 12h30 aux parents ne pouvant récupérer leur enfant le mercredi à la fin des cours (un forfait de 10 euros par trimestre sera demandé).
- Chaque classe bénéficiera de 3 heures hebdomadaires de Temps d'Activités Périscolaires (TAP) réparties en deux séances de 1h30. Ces TAP seront non obligatoires et gratuits.
- Ces TAP seront organisés sur deux après-midis :
 - les mardis et vendredis à l'école maternelle Romain Rolland
 - les lundis et vendredis à l'école maternelle Gaston Dumont
 - les jeudis et vendredis à l'école maternelle Jean-Robert Rouchon
 - les lundis et mardis à l'école élémentaire Romain Rolland
 - les lundis et jeudis à l'école élémentaire Gaston Dumont
 - les mardis et jeudis à l'école élémentaire Beuve et Gantier
- Animés par des personnes qualifiées, ces TAP permettront aux enfants de découvrir de nombreuses activités participant à leur épanouissement : musique, sport, théâtre, citoyenneté, cinéma, ateliers culinaires, baby gym...



Une Foire Aux Questions est disponible sur le site internet de la Ville (www.mairie-vaux-le-penil.fr), rubrique À votre service / Réforme des rythmes scolaires. Il est également possible d'interroger le service Scolaire en adressant un courriel à l'adresse inscriptions-enfance@mairie-vaux-le-penil.fr ou en téléphonant au 01 64 71 91 20.

Il y a 70 ans

Le 25 août 1944, Vaux-le-Pénil était libéré

Un peu moins de trois mois après le débarquement allié sur les plages normandes, la libération de Vaux-le-Pénil le 25 août 1944 mettait un terme à 4 années d'occupation allemande. Voici la relation faite de cet événement lors de la séance du conseil municipal du 4 septembre 1944, présidée par le maire Raymond Hervillard.

« En ouvrant la séance, le Maire avise le conseil qu'un comité local de libération s'est constitué de lui-même et sans rapport avec le conseil municipal, en vue d'exécuter les affaires civiles communales. Il rappelle ensuite le passage des dernières troupes allemandes, tant sur les réquisitions que sur l'arrestation de deux pompiers de Paris fusillés par les Allemands le dimanche 20 août 1944. À ce sujet, il fait part que des démarches ont été effectuées pour prévenir les familles de ces deux militaires, Namur Michel et Breton Roger, enterrés sur place et sans cercueil dans le parc du Château de Vaux-le-Pénil par ordre des autorités allemandes.

Il retrace ensuite les événements de la libération du 25 août et les quelques jours pénibles que nous avons traversés dans l'attente de l'arrivée des troupes américaines. Il est heureux de souligner que le service du ravitaillement a pu avoir lieu sans que la population ait trop à souffrir. Il se félicite de l'attitude de la population pendant ces heures tragiques. Il dit toute sa satisfaction de voir notre pays enfin si rapidement libéré et de pouvoir retrouver cette liberté tant attendue après quatre années d'occupation et de servitude sous la contrainte allemande. Il déplore qu'au cours de cette libération, M. Guellier Adolphe et M. Colas Fernand et ses enfants aient été très grièvement blessés par les Allemands en retraite. Il déplore également la tragédie du bombardement aérien allemand qui suivit cette libération, dans la nuit du 28 au 29 août, et où MM. Monceau Marcel, Beaujean Lucien, M^{me} Naulot Hélène, MM. Delalande Marcel et Hervillard Daniel trouvèrent la mort et où de nombreuses personnes furent blessées à la suite de ces circonstances par leur dévouement au service de la défense passive tant dans la commune que pour combattre l'incendie à la ferme de Germenoy appartenant à M. Hervillard, par éclatement des bombes à retardement incendiaires et des mines. Il en profite pour rappeler le bombardement aérien du 31 mai 1944 visant la destruction du pont du Pet au Diable et où M^{me} Saccol Joséphine trouva la mort. Le conseil déplore la perte de toutes ces victimes et charge le maire de transmettre ses condoléances à toutes les familles éprouvées.

Il (*le conseil*) exprime à son président ses condoléances les plus émues ainsi que celles du personnel enseignant et des employés communaux à l'occasion du décès de son fils regretté et le renouvellement de son entier dévouement pour continuer ensemble l'administration de la commune dans le respect des lois de la République représentée par le gouvernement provisoire et son chef éminent, le général Charles de Gaulle, libérateur du territoire ».

La cérémonie marquant le 70^{ème} anniversaire de la libération de Vaux-le-Pénil aura lieu le lundi 25 août. Rassemblement à la Maison des Associations à 18h00.



Michel Namur

Quand le ciel tombe sur Vaux-le-Pénil

C'est un orage de grêle d'une rare violence qui s'est abattu sur Vaux-le-Pénil dans la nuit du 9 au 10 juin, provoquant d'importants dégâts sur les toitures, les véhicules, les vérandas ou encore les velux des Pénivauxois. Les bâtiments communaux ont payé un lourd tribut à cet épisode météorologique exceptionnel : le toit des tennis couverts a été criblé d'impacts, la verrière de la Ferme des Jeux a elle aussi subi des dommages, et de nombreuses tuiles ont été brisées au centre François Mitterrand, au château des Égrefins, à l'école Beuve et Gantier...

Au total, et dans l'attente d'une estimation précise, le préjudice s'élève à plusieurs centaines de milliers d'euros. Le 16 juin, la préfecture a précisé que les orages de grêle ne rentrent pas dans le champ des catastrophes naturelles, dont la demande de reconnaissance a été un temps envisagée par la municipalité, mais dans celui des assurances traditionnelles qui couvrent ce type de risques.



Des grêlons plus gros que des balles de Ping pong

Numéros de téléphone et renseignements utiles



- **Horaires mairie (8, rue des Carouges) :** Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Permanences le mardi de 17h00 à 18h30 (hors période de vacances scolaires) et le samedi de 9h00 à 12h00 (CN identité, autorisation de sortie, accueil). Standard : 01 64 71 51 00 (urgence 24h/24). Courriel : accueil@mairie-vaux-le-penil.fr
- **Police municipale :** 01 64 71 91 60. Courriel : police.municipale@mairie-vaux-le-penil.fr
- **Commissariat de police de Melun (24h sur 24) :** 01 60 56 67 77
- **Urgence sapeurs-pompiers :** 18
SDIS Vaux-le-Pénil : 01 64 83 52 50
- **Médecins de garde :** 08 00 28 04 56
- **Médecins d'urgence :** 08 25 82 65 05
- **Urgences hospitalières :** 01 64 71 60 00
- **Centre anti-poison :** 01 40 05 48 48 ou 01 40 05 45 45
- **Urgence gaz :** 08 00 47 33 33
- **Urgence électricité :** 08 10 33 31 94

Vos démarches en ligne la Ville à votre service

Un nouveau dispositif informatique sera mis en place en septembre pour simplifier vos démarches administratives.

La municipalité a la volonté de faire bénéficier les administrés des nouvelles technologies qui peuvent simplifier considérablement leur vie quotidienne. Dans cette optique, un ensemble de téléservices seront accessibles à la rentrée sur le site Internet de la Ville (www.mairie-vaux-le-penil.fr, rubrique : "Vos démarches en ligne"). Leur utilisation est très simple et totalement facultative. **En aucun cas ces nouveaux services informatiques ne remplacent les accueils existants, où chacun pourra continuer, s'il le souhaite, à effectuer ses démarches auprès des agents communaux.**

Une palette de nouveaux services

Vie scolaire et jeunesse. En vous connectant sur le site, vous pourrez désormais inscrire vos enfants à l'école, à la restauration scolaire, aux accueils périscolaires, aux études surveillées, aux centres de loisirs. Vous pourrez calculer votre quotient familial, accéder à vos factures et payer en ligne par carte bancaire (paiement ultra sécurisé). Pour leur confort et leur tranquillité, les familles posséderont un identifiant et un mot de passe leur permettant d'utiliser ces services. Les pièces justificatives scannées seront déposées dans un "coffre-fort" informatique auquel ne pourront accéder que les agents municipaux habilités.

Service population. En effectuant la demande sur "Vos démarches en ligne", vous pourrez obtenir un acte d'état civil (naissance, mariage, décès), un livret de famille, vous inscrire sur les listes électorales ou vous faire recenser.

Réservations de salle. Qu'elles soient faites par des particuliers ou par des associations, les réservations de salle seront également possibles à travers le nouveau dispositif, tout comme le sera l'inscription à la retraite sportive animée par le service municipal des Sports.

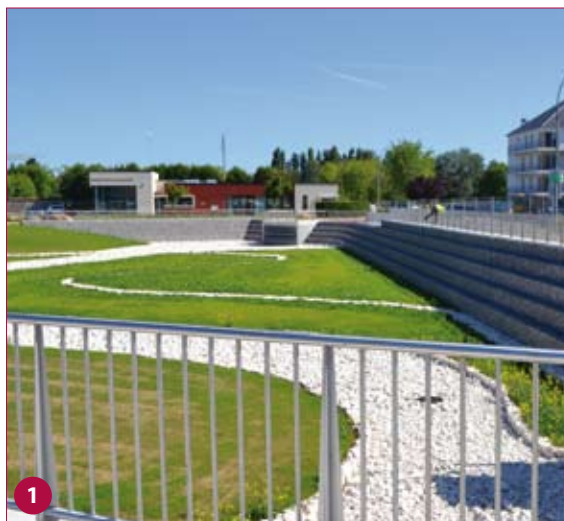
Écrire aux élus. Les Pénivauxois pourront adresser un courrier électronique au Maire et aux conseillers municipaux et recevront une réponse par le même biais.

Si la possession d'un compte n'est obligatoire que pour les démarches Vie scolaire et associatives, il est conseillé à chacun de créer le sien pour faciliter l'utilisation des nouvelles fonctionnalités. Celles-ci sont appelées à se développer, et toutes remarques et suggestions des utilisateurs seront les bienvenues.

Travaux en ville

Le nouveau bassin d'orage est opérationnel (1 & 2). Le chantier de la place des Fêtes est terminé. Les élus ont visité les installations et réceptionné l'ouvrage. Depuis la mi-juin, ce nouveau bassin d'orage, le troisième construit à Vaux-le-Pénil après ceux du Germenoy et du square du 19-Mars, est opérationnel. Restent à réaliser les aménagements piétonniers rue du 11-Novembre lorsque la construction du quartier des "terrains rouges" sera achevée.

Les travaux débutent à l'Arcature (3). Le projet prévoit la transformation du rez-de-chaussée en un espace de vie et de rencontre géré par le service municipal Intergénération. Une nouvelle entrée à la ludothèque sera construite. Quant à la bibliothèque, fermée jusqu'au 31 octobre, elle occupera les 1^{er} et 2^{ème} étages.



VLP NTIC ...VLP NTIC...VLP NTIC...



Tout Vaux-le-Pénil en un clic

Retrouvez les informations communales ou concernant vos démarches administratives sur www.mairie-vaux-le-penil.fr.

Vous pouvez également visionner les vidéos des conseils municipaux ainsi que celles des manifestations et grandes réalisations municipales.

Vaux-le-Pénil sur votre smartphone ou votre tablette



Découvrir les dernières actualités municipales, être informé des travaux en ville ou des réunions publiques, etc., c'est possible grâce à l'application disponible ci-contre.



Regroupement des points d'apport volontaire

Six points d'apport volontaire sont déplacés et regroupés aux Services Techniques municipaux à compter du 1^{er} août.

Afin d'améliorer la propreté de Vaux-le-Pénil et d'éviter les nuisances sonores, 6 points d'apport volontaire destinés aux déchets en verre, papier et textile sont supprimés. Il s'agit des PAV de la rue du Pet au Diable (entrée sud), de la rue Pierre et Marie Curie, de la rue du Chêne/rue des Guinottes, de la Ferme des Jeux, de la place des Fêtes et du centre commercial des Moustiers (avenue du Général de Gaulle).

Ils sont remplacés par un nouveau point de regroupement aux services techniques, 479 rue de la Justice, accessible 7 jours sur 7 de 8h00 à 22h00, où 22 bornes seront à votre disposition pour le tri du verre, des journaux et magazines ainsi que des vêtements.

Renseignements :
www.lombric.com
ou 08 00 81 49 10



Septembre 1914 : Paris menacé Commémoration de la bataille de la Marne Rencontre décisive à Vaux-le-Pénil



La guerre déclarée le 3 août 1914 tourne vite au désastre pour les forces alliées qui reculent dès le 20 août après avoir perdu la bataille des frontières : les Allemands sont à Senlis le 1^{er} Septembre, le gouvernement quitte Paris pour Bordeaux. Le gouverneur militaire, Gallieni, organise la défense d'une capitale qui se vide et qu'il transforme en camp retranché.

Mais, contre toute attente, l'armée allemande, sûre de sa victoire, modifie son plan et évite Paris pour envelopper l'armée française par l'est. Cette manœuvre, repérée par l'aviation, permet d'envisager une contre-attaque. Joffre va réorganiser en urgence tout le dispositif initial et doit convaincre les Britanniques de participer à la bataille prévue. **Ce ne sera pas facile !**

Joffre rencontre French à son quartier général : le château de Vaux-le-Pénil, le 5 septembre. L'entrevue est tendue, voire dramatique : « L'honneur de l'Angleterre est en jeu » et Joffre doit taper du poing sur la table pour emporter un accord timide.

L'attaque générale est déclenchée le 6 au matin sur un front de plus de 250 km de Senlis à Verdun. Les Britanniques sont à la jonction entre 2 armées françaises en attaquant sur les Deux Morins de Coulommiers à la Ferté/Jouarre.

La victoire est acquise après une semaine de combats, les Allemands reculent, libérant notamment Reims, mais s'installent solidement sur l'Aisne.

Notre commune est partie prenante des commémorations de cette année 2014 : son projet, présenté il y a un an à la Division du Patrimoine du Ministère de la Défense, a été retenu et a obtenu le label officiel de la Mission du Centenaire. Un groupe de travail, piloté par Colette Llech, maire- adjointe chargée notamment des commémorations, a travaillé et préparé un programme à découvrir (avec les réserves d'usage) en pages centrales de ce supplément : la Ville de Vaux-le-Pénil a tenu à rassembler à cette occasion toutes les générations dans une évocation de la Grande Guerre et de ses acteurs.

La Municipalité tient à remercier tout particulièrement les propriétaires du château : il sera exceptionnellement ouvert au public les 5, 6 et 7 Septembre prochains.

VENEZ NOMBREUX !



5, 6 et 7 septembre :
de Château de Vaux-le-Pénil ouvre sa mémoire



Le 5 septembre 1914, rencontre décisive entre le Maréchal French, commandant le corps expéditionnaire britannique, et le Général Joffre, généralissime des armées françaises.

Vendredi 5 septembre

De 15h00 à 16h30

Conférences ouvertes à tous sur réservation au 01 64 71 91 20

La Grande Guerre en Seine-et-Marne, par Mme Chantal Antier, docteur en histoire à la retraite.

L'Armée britannique pendant la Première guerre mondiale, par M. François Cochet, professeur d'histoire à l'université de Nancy-Metz.

Les conférences seront précédées de lectures faites par des élèves du lycée Simone Signoret.



À l'Orangerie, les 6 et 7 septembre

14h00 : Concert du Conservatoire municipal

**15h00: Le Petit Cabaret des Gueules Cassées,
un spectacle de Trois Petits Points et Cie**

Avec Jean-Yves Auffret, Pascale Heinisch, Jean-Charles Maricot, Magali Pouget.

La voix des combattants de la Grande Guerre est parvenue jusqu'à nous. Paysans, étudiants ou poètes, anonymes ou célèbres, hommes ou femmes, ils prirent la plume pour raconter leur guerre. Ils nous disent le sang, la sueur et la boue. La mitraille et la nuit. L'enfer sur terre...

C'est le cri d'une génération sacrifiée qui n'hésita pas à faire le don d'elle-même. Récits, lectures et chants se côtoient dans ce spectacle où les rires et les larmes se confondent pour ne laisser personne indifférent.

D'après la création 2008 de Trois Petits Points et Cie.



16h00 : Concert de la chorale Chanterelle

À l'intérieur du Château :
une exposition à découvrir, autour de thèmes très variés

Les tableaux d'époque de Xavier Jousso, soldat peintre
La bataille de la Marne (cartes et gravures)

Melun, ville de garnison
Objets d'époque prêtés par le musée de Meaux
Mannequins, silhouettes de soldats
Les femmes pendant la Grande Guerre
Visionnage en 3D de photos du conflit
La musique au début du XXème siècle
Travaux des élèves des écoles et du collège
Maquettes d'avion
Archives et souvenirs des familles pénivauxaises
Coin lecture
Nombreuses évocations sonores et visuelles

Mini ciné-concerts en salle 5
à 11h30, 12h00, 14h30, et 15h00



Dans le parc du Château

Entre bleuets et coquelicots, partez à la recherche
du Vaux-le-Pénil de la Belle Epoque.

Nombreuses animations et rafraîchissements à l'estaminet de la Madelon.

Exposition d'un avion Hanriot-Dupont HD-1
Atelier photographique (se faire photographier autour de mannequins d'époque)
Tours du parc en charrette
Démonstrations sportives telles qu'il y a un siècle
Atelier de forgeron
Chants interprétés par les élèves des écoles de Vaux-le-Pénil
Récital de cornemuses et démonstrations effectuées par des "reconstituants écossais" (Français habillés à la mode écossaise)



Ca s'est passé en 1914... Ca s'est passé en 1914...

L'assassinat de Jean Jaurès, attentat contre la paix.

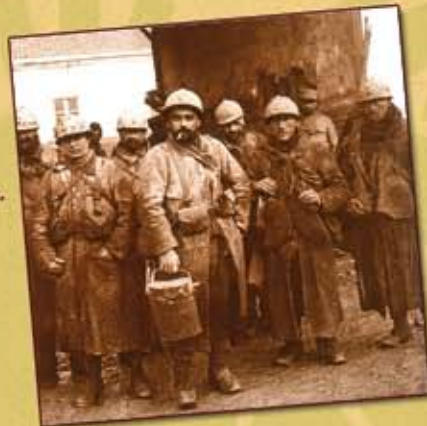
Il est 21h40 ce vendredi 31 juillet 1914, Jean Jaurès dine avec des collaborateurs à la brasserie du Croissant, rue Montmartre. Soudain deux coups de pistolets claquent. Jaurès s'écroule, mortellement atteint à la nuque. Son assassin, Raoul Villain, un étudiant proche de l'Action française, prétendra avoir voulu « *supprimer un ennemi de son pays* ». Les 29 et 30 juillet, le leader de la SFIO s'est rendu à Bruxelles pour une réunion d'urgence du Bureau socialiste international, dont le seul point à l'ordre du jour est d'empêcher le déclenchement des hostilités. Le 29 au soir, il est acclamé au Cirque Royal où il tient un meeting en compagnie de Rosa Luxemburg. Rentré à Paris, il écrit son dernier éditorial dans l'Humanité, le journal qu'il a fondé : « *Le plus grand danger, à l'heure actuelle, (...) est dans l'énerverment qui gagne, dans l'inquiétude qui se propage, dans les impulsions subites qui naissent de la peur, de l'incertitude aiguë, de l'anxiété prolongée. Ce qui importe avant tout, c'est la continuité de l'action, c'est le perpétuel éveil de la pensée et de la conscience ouvrière. Là est la vraie sauvegarde. Là est la garantie de l'avenir.* » Mais Jaurès mort, socialistes et syndicalistes rallient la politique d'« union sacrée » et participent à l'effort de guerre. En France comme dans les autres pays belligérants.

La mort du lieutenant Péguy.

Charles Péguy, écrivain, philosophe, poète... Lieutenant de réserve aussi, il part en campagne dès la mobilisation en août 1914, dans la 19^e compagnie du 276^e régiment d'infanterie de Coulommiers. Il meurt pendant les combats de la bataille de l'Ourcq, la veille de la bataille de la Marne, tué d'une balle au front, samedi 5 septembre 1914, entre Penchard et Villeroy (près du Plessis l'Évêque, lieu cité pour sa mort sur la fiche du ministère de la Défense), à proximité de Meaux, alors qu'il exhortait sa compagnie à ne pas céder un pouce de terre française à l'ennemi. Un an avant sa mort, il écrivait ces vers :

« *Heureux ceux qui sont morts car ils sont retournés
Dans la première argile et la première terre.
Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre
Heureux les épis mûrs et les blés moissonnés.* »

« *On oubliera. Les voiles du deuil, comme les feuilles mortes tomberont.
L'image du soldat disparu s'effacera lentement...
Et tous les morts mourront pour la deuxième fois.* »
Roland Dorgelès



L'entrevue de Vaux-le-Pénil :

extrait des Mémoires de Joseph Joffre, maréchal de France.

« *Je mis toute mon âme à convaincre le maréchal [French, ndlr], je lui dis que l'heure était décisive et que nous ne pouvions la laisser passer ; il fallait aller à la bataille, toutes forces réunies et sans arrière-pensées.*
« *En ce qui concerne l'armée française, mes ordres sont donnés, et quoi qu'il arrive, je suis décidé à jeter jusqu'au dernier homme dans la balance pour remporter la victoire et sauver la France au nom de qui je viens solliciter de toutes mes forces le concours britannique. Je ne peux pas douter que l'armée anglaise ne vienne prendre sa part dans cette lutte suprême : son abstention serait sévèrement jugée par l'histoire. À la fin, emporté par ma conviction et par la gravité de l'heure, je me souviens d'avoir frappé un coup de poing sur la table qui était près de moi et d'avoir dit en terminant : « L'honneur de l'Angleterre est en jeu, Monsieur le Maréchal ».*
« *Jusque là, French avait écouté impassible le traducteur qui lui rapportait mes paroles. Mais à ce moment, il rougit fortement.*
Il y eut un court silence impressionnant, puis il murmura avec émotion : 'I will do all my possible'.
Ne comprenant pas l'anglais, je demandais à Wilson ce que le maréchal venait de dire. Il me répondit simplement : Le maréchal a dit : oui ».

Commandant en chef de la 1^{ère} armée allemande, le général Von Kluck analyse la Bataille de la Marne.

« *Si vous voulez les raisons matérielles de l'échec, reportez-vous aux journaux allemands de l'époque : ils vous parleront du manque de munitions, du ravitaillement défectueux. Tout ceci est exact. Mais il y a une raison qui prime les autres, une raison qui à mon avis est entièrement décisive car elle a permis aux autres de se manifester : c'est l'aptitude tout à fait extraordinaire et particulière au soldat français de se ressaisir rapidement... Que des hommes se fassent tuer sur place, c'est là une chose bien connue et escomptée dans chaque plan de bataille... Mais que des hommes ayant reculé pendant dix jours, que des hommes couchés par terre et à demi morts de fatigue puissent reprendre le fusil et attaquer au son du clairon, c'est là une possibilité dont il n'avait jamais été question dans nos écoles de guerre... »*

La Ville de Vaux-le-Pénil remercie tous les partenaires qui ont apporté leur contribution à la préparation des 3 journées de commémoration, en particulier le musée de la Grande Guerre de Meaux.

LA MOBILISATION

Samedi, à 4 heures du soir, la mobilisation générale était déclarée dans toute la France.

Voici le texte de l'ordre de mobilisation générale et du tableau de concordance qui ont aussitôt été publiés et placardés dans les communes :

ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER

ORDRE

DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément des armées.

LE PREMIER JOUR DE LA MOBILISATION EST LE 2 AOUT 1914.

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du FASCICULE DE MOBILISATION (pages colorées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre, TOUS LES HOMMES non présents sous les Drapeaux et appartenant :

1^o A L'ARMÉE DE TERRE, y compris les TROUPES COLONIALES et les hommes des SERVICES AUXILIAIRES ;

2^o A L'ARMÉE DE MER, y compris les INSCRITS MARITIMES et les ARMURIERS DE LA MARINE.

Les autorités civiles et militaires sont responsables du présent décret.

(Signé) :

Le Ministre de la Guerre. Le Ministre de la Marine.

L'Etat de Siège

Les ministres réunis à midi, en conseil, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré, ont délibéré jusqu'à deux heures.

Sur l'avis du Conseil, le Président de la République a signé le décret suivant :

DÉCRET

ARTICLE PREMIER. — Les 86 départements français, le territoire de Belfort ainsi que les trois départements de l'Algérie sont déclarés en état de siège.

ART. II. — Les ministres de l'Intérieur, de la Guerre et de la Marine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

(5 août 1914) R. POINCARÉ.



Vaux jours d'été

Les services municipaux se mettent en quatre pour vous proposer une palette d'activités en juillet et août.

Au Jardin d'Été de la Ferme des Jeux

Du 15 juillet au 16 août. Horaires : du mardi au jeudi de 15h00 à 19h00 ; le vendredi de 15h00 à 22h00 ; le samedi de 14h00 à 19h00.

Entrée gratuite.



La base de loisirs municipale ouvre ses portes le 15 juillet. Vous y retrouverez les chaises longues qui invitent à la détente, ainsi que les trampolines, le toboggan gonflable, les terrains de beach volley et de pétanque, sans oublier le bar sans alcool.

La ludothèque et la bibliothèque prendront leurs quartiers d'été au Jardin, notamment en proposant la lecture de contes sous un tipi indien. Chaque semaine se dérouleront des activités thématiques, et tous les vendredis soirs, la journée se prolongera autour d'un barbecue. À noter que cette année, la pataugeoire ne sera pas installée pour des raisons de sécurité et d'économie.

Le service Intergénération invite au voyage

Partez pour l'Asie, l'Australie, l'Égypte, l'Inde, le Sénégal, avec le service Intergénération qui propose aux enfants, parents et grands-parents les activités les plus diverses pour découvrir ces pays. Vous pourrez participer à des ateliers cuisine, créer des masques de dragons ou des estampes japonaises, peindre des motifs maoris et aborigènes, faire des tableaux de sable coloré, de la poterie et bien d'autres choses encore. Bricolage et jardinage seront les maîtres-mots de votre été. Renseignements au 01 64 71 51 46

Au Jardin d'Été, les enfants de moins de 11 ans doivent impérativement être accompagnés d'un adulte.

Grand Bal DU COMITÉ DES FÊTES

Lundi 14 juillet à partir de 15h00

Manège de la Ferme des Jeux

Avec l'orchestre de Bertrand Hembert
Entrée gratuite - Buvette sur place
Renseignements : 01 64 10 46 94

Attention : en raison de la finale de la Coupe du Monde de football, le bal qui a lieu habituellement le 13 juillet est déplacé au 14.

Séjours et loisirs pour les plus jeunes

Les services municipaux Enfance, Jeunesse et Sports proposent séjours et animations.

Séjours. Qu'ils soient courts (entre 2 et 5 jours pour les enfants jusqu'à 11 ans) ou plus longs (12 jours dans un centre de vacances en Bretagne), les séjours d'été sont toujours très appréciés. Les tout-petits passeront une nuit sous tente au Jardin d'Été. Quant aux autres, ils rythmeront de diverses activités ces journées passées sans les parents : balades à vélo, accrobranche, tir à l'arc, baignade, feux de camp...

Centre de vacances. De 3 à 17 ans, enfants et jeunes peuvent se consacrer aux activités les plus variées, encadrés par des animateurs diplômés. Sorties en forêt, jeux de balle, ateliers cuisine ou photo, mini golf ou escalade... , chacun trouve à s'occuper selon son désir. Et les plus grands peuvent préparer eux-mêmes leur programme de loisirs, avec l'aide des animateurs.



Horaires et fermetures d'été

Permanence du samedi matin en Mairie
Elle est assurée en juillet mais pas au mois d'août, de 9h00 à 12h00, uniquement pour les cartes nationales d'identité, les attestations d'accueil et les légalisations de signature.

Cinéma de la Ferme des Jeux
Fermeture du 3 au 19 août inclus.

Ludothèque municipale
Fermeture du 12 juillet au 2 septembre

Bibliothèque municipale
Rappelons qu'en raison des travaux de réaménagement de l'Arcature, l'établissement est fermé jusqu'au 31 octobre 2014.

Inauguration du Foyer d'Accueil Médicalisé des Prés Neufs

Géré par l'association Les Amis de Germenoy, le FAM accueille 40 personnes handicapées mentales et psychiques. L'inauguration officielle a eu lieu vendredi 13 juin en présence d'élus de la Ville et de représentants de l'Etat, de la Région et du Département.



« La Ville de Vaux-le-Pénil a accompagné notre projet de la meilleure des façons et n'a pas hésité à vendre le terrain sur lequel le foyer a été construit », a insisté Roger Aubert, président des Amis de Germenoy, lors de son discours inaugural. Cette association fondée en 1980 pour favoriser l'insertion des personnes handicapées mentales et psychiques gère déjà à Vaux-le-Pénil les Ateliers de Germenoy, établissement et service d'aide par le travail situé dans le parc d'activités.

Implanté sur un terrain d'un hectare au lieu-dit Les Prés Neufs, le FAM est constitué de 5 pavillons de plein pied, composés d'une partie collective et de 7 chambres individuelles. Son constructeur, le groupe Polylogis, reste propriétaire des lieux ; son fonctionnement est assuré par des subventions du Conseil général et de l'Agence Régionale de Santé.

L'admission se fait après décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées. L'accueil est réservé aux personnes de plus de 45 ans

qui connaissent des changements dans leur existence occasionnés par la cessation de l'activité professionnelle et les effets spécifiques du vieillissement.

« Un lieu ouvert sur la ville »

Les 35 salariés en charge de l'établissement favorisent l'autonomie et l'insertion sociale des pensionnaires. De nombreuses activités sont proposées à ces derniers : arts plastiques, randonnées, équithérapie, sorties à la bibliothèque de l'Arcature...

« Nous sommes très fiers d'accueillir le FAM à Vaux-le-Pénil et nous tenons à ce que ce lieu soit ouvert sur la ville », a expliqué Pierre Herrero, maire de Vaux-le-Pénil. Citant Roland Barthes, pour qui « la différence est un long chemin vers l'égalité », le premier magistrat a rappelé que « notre société doit encore beaucoup progresser pour que chacun considère son prochain comme son égal ». Au nom du Conseil municipal, il a exprimé « respect et admiration pour les équipes qui font vivre l'établissement ».

Initiation au base-ball

Serge le Moel, animateur du service municipal des Sports, met à profit les beaux jours pour initier au base-ball les enfants des écoles de la commune. Le parc François Mitterrand se transforme durant quelques heures en terrain où les petits lanceurs, receveurs et batteurs rivalisent de dextérité. Cette initiation s'inscrit dans le programme hebdomadaire d'intervention en milieu scolaire du service des Sports.



Au tableau d'honneur des sports

Plusieurs clubs de Vaux-le-Pénil ont engrangé de bons résultats durant la saison 2013-2014.

Volley-ball : la saison exceptionnelle de l'équipe féminine de Nationale 3. Invaincue ! 18 victoires sur 18 matchs (16 en 3 manches à 0, 2 en 3/1). Le Volley-ball La Rochette, où évoluent des Pénivauxoises, accède ainsi à la Nationale 2. En phase finale du championnat de France de ce niveau, le club se hisse à la troisième place, les trois premières équipes ne s'étant départagées qu'au set-à-àverage.
À suivre sur <http://larochettevolley.free.fr>

Vaux-le-Pénil Athlétisme : la course en tête. Isabelle Fleury rafle les places d'honneur dans la catégorie vétérane : 6 premières places (les 7km de Provins, les Foulées du Gâtinais, le cross de Brie Comte Robert, ...), 6 deuxièmes places, 2 troisièmes...

Autre vétérane : Emmie Gelle, qui a couru son premier marathon de Paris en 3h32, s'est illustrée au semi-marathon de la capitale (32^{ème} sur 1871) et lors de plusieurs compétitions seine-et-marnaises. Christian Roik s'est qualifié pour les championnats de France du marathon (vétérans 2) et Roland Quatrain pour les championnats de France 2015 du 10 km sur route. Quant à l'inoxydable Roger Posecak, âgé de plus de 70 ans, il est monté trois fois sur le podium dont deux sur la plus haute marche.

Chez les jeunes, Victor Baconneau a terminé 2^{ème} espoir au semi-marathon de Saint-Quentin, tandis que juniors, minimes et poussins sont eux aussi montés sur les podiums lors de la première édition de la Buissonnière. Enfin une équipe composée d'Emmie Gelle, Aurélie Quatrain, Christophe Pottier, David Cantin, Renaud Gelle, Pascal Goudin, a pris la deuxième place sur 25 équipes mixtes au marathon en relais du Val-de-Marne.
À suivre sur www.vo2-max.org

Judo : les jeunes s'affirment. Chez les minimes, Chloé Rocco (1^{ère}), Malvina Roquet (3^{ème}), Mathieu Le Treust (3^{ème}) et Adrien Aubineau (5^{ème}) se sont inscrits en haut du tableau au niveau Ligue 77. Bons résultats aussi chez les benjamins : Florian Bortot (argent), Kylian Decante et Tristan Rocco (bronze), ainsi que Melvin Kouamelan (5^{ème}).

Les minimes filles ont remporté les championnats inter-académies et atteint les demi-finales des championnats de France individuels. En catégorie cadette, Astrid Bidault franchit un palier en obtenant la médaille d'argent au critérium national. Elle intègre désormais l'équipe départementale, tout comme Chloé Rocco et Zia Salmon chez les minimes.

Retenons aussi la qualification en demi-finales France de Manfred Moret (junior) et d'Antony Matias (senior).
À suivre sur judo.vauxlepenil.chez.com

Karaté : 6^{ème} dan pour Jérôme Delaveau. Depuis janvier, le professeur du club de Vaux-le-Pénil est l'un des 350 "haut gradés" de la discipline. En mars, Yoann Brossart et François Rognant ont accédé à la deuxième dan, Michel René-Corail à la première. Et en septembre, le club recevra la visite prestigieuse de Yoshitoshi Sato, 10^{ème} dan du Karaté Shoriji Ryu d'Okinawa (Japon).

Chez les jeunes, trois membres de l'académie pénivauxoise ont participé aux championnats de Ligue 77 kata et obtenu de bons résultats. De plus, Erwan Jamet a remporté la compétition départementale combat (benjamins). À la coupe honneur Kata/Kumite 77, le pupille Denis Dasilva Terra se classe 4^{ème} alors qu'Erwan remporte la catégorie combat.
À suivre sur www.karatevauxlepenil.org

Politique politicienne et effets de manche

Dans sa tribune publiée en juin dans ces mêmes colonnes, le groupe "Un nouvel élan pour Vaux-le-Pénil" conduit par Clodi Pratola rappelle haut et fort que l'élu d'opposition est un acteur indispensable de la démocratie locale. Nous ne pouvons qu'être d'accord avec cette affirmation. Mais pour être un acteur indispensable de la démocratie locale, encore faut-il que l'élu d'opposition exerce le mandat qui lui a été confié par les électeurs avec sérieux, rigueur et constance.

Au cours du mandat écoulé, Clodi Pratola et ses colistiers se sont contentés de s'opposer pour s'opposer. Les propositions qu'ils ont formulées pour améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens se comptent sur les doigts d'une main. D'ailleurs, lassé de cette stratégie stérile, l'un d'eux a quitté le groupe en cours de route.

Au cours du mandat écoulé, les élus du groupe "Un nouvel élan pour Vaux-le-Pénil" n'ont qu'exceptionnellement motivé leurs votes, considérant probablement que les Pénivauxois n'avaient pas à en connaître les raisons. Drôle de conception de la démocratie locale !

Au cours du mandat écoulé, certains élus de l'opposition ont brillé par leur absence au sein des commissions où ils étaient censés siéger. Ainsi, la commission "Accessibilité", pourtant chargée d'améliorer les conditions de vie des personnes handicapées, n'a-t-elle tout simplement jamais vu le représentant du groupe "Un nouvel élan pour Vaux-le-Pénil".

Pour autant, M. Pratola et ses amis voudraient percevoir la même indemnité que les conseillers de la majorité qui, eux, exercent pleinement leur mandat, multiplient les réunions de travail et les rencontres, mènent à bien les projets qui participent au développement de notre commune et prennent en toutes circonstances leurs responsabilités.

Attribuer une indemnité aux élus de l'opposition est une possibilité - à Vaux-le-Pénil, nous avons fait ce choix - offerte par la loi (qui encadre strictement ces questions), nullement une obligation. D'ailleurs, nombre de communes dirigées par les amis politiques de M. Pratola, y compris dans l'agglomération melunaise, ont décidé de ne rien verser aux élus minoritaires.

En voulant, sous couvert de démocratie locale, créer la polémique autour des indemnités des élus, le groupe d'opposition "Un nouvel élan pour Vaux-le-Pénil" montre une nouvelle fois son goût pour la politique politicienne et les effets de manche sans lendemain. Mais cela nous le savons, comme la très grande majorité des Pénivauxois, depuis bien longtemps.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été.

Anselme Malmassari, premier maire adjoint, pour le groupe "Se rassembler pour Vaux-le-Pénil"

Jean Jaurès : une pensée plus que jamais d'actualité

Jean Jaurès, agrégé de philosophie, pacifiste et internationaliste a déclaré : « *Il n'y a qu'un moyen d'abolir la guerre entre les peuples, c'est d'abolir la guerre économique.* »

Cette affirmation résonne encore aujourd'hui car cette guerre économique existe toujours. Un siècle après, elle a pour nom "traité transatlantique", traité de libre-échange négocié en toute opacité entre l'Union européenne et les États Unis.

Ce traité aurait entre autres trois conséquences désastreuses :

- élimination au maximum des barrières douanières,
- élimination des barrières non tarifaires, c'est-à-dire élimination de l'ensemble des normes sanitaires, sociales, alimentaires... qui empêchent aujourd'hui certains produits qui ne les respectent pas d'être commercialisés en Europe,
- possibilité offerte aux firmes d'attaquer la législation ou la réglementation des États devant des "groupes d'arbitrage privés" si elles considèrent qu'elles constituent des obstacles à la libre concurrence. Toute collectivité publique, de la mairie jusqu'à l'État voire l'Union Européenne pourra être déférée devant un tel tribunal pour se voir imposer la volonté des multinationales. Une nouvelle étape serait franchie contre la démocratie.

Il est urgent et indispensable que le texte de ce traité soit rendu public afin que puisse être organisée une consultation publique et démocratique et que les élu(e)s du peuple, député(e)s et sénateur(trice)s puissent être informé(e)s, consulté(e)s et se prononcer sur ce projet.

« *Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage* », extrait du dernier discours de Jean Jaurès à Lyon-Vaise le 25 juillet 1914.

5 jours après, Jaurès était assassiné au café du Croissant à Paris, 3 jours plus tard, la guerre était déclarée...

Luttons pour que les orages du capitalisme ne soient pas trop violents !

Patricia Rouchon, Jean-Louis Masson
"Vaux-le-Pénil citoyen, humain et solidaire"
Groupe de la majorité municipale soutenu par le PCF-Front de Gauche.

L'Été de tous les dangers

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Trois mois sont passés depuis les élections municipales et **aucune disposition** n'a été prise par la majorité municipale en matière de "**Sécurité des biens et des personnes**".

Nous rappelons en quelques lignes quels étaient nos engagements afin que chaque pénivauxois puisse vivre en toute tranquillité :

- Renforcer les effectifs de police et les moyens du parc roulant.
- Déléguer, là où l'accès de véhicules est difficilement accessible, une unité de police équestre pour dissuasion dans les espaces publics, parcs, coulées vertes.
- Développer la vidéo-protection en assurant le contrôle permanent par la présence d'un agent 24 heures sur 24.
- Mettre en place une politique préventive efficace et convenir des missions de sécurité adaptées à Vaux-le-Pénil.
- Encourager le développement des opérations "Voisins vigilants" et "Vacances tranquilles".

Nous proposons également que la ville de VAUX-LE-PENIL soit à l'initiative d'une mise en commun des moyens de police au niveau de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, notamment par la **création d'une unité de police intercommunale**.

Bien cordialement,

Clodi Pratola, Chantal Baranès, Lionel Dussidour,
Françoise Corme, Laurent Robert.
"Un nouvel élan pour Vaux-le-Pénil"

En ville en bref

Association de porteuses d'anomalies chromosomiques (APAC). Méconnues et grandes oubliées de la génétique, les anomalies chromosomiques toutes confondues touchent 1 personne sur 130 en dehors de la trisomie 21, tout en étant souvent rares par type d'anomalie. Leurs conséquences sont multiples et peuvent se cumuler : handicap, perte d'un enfant, fausses couches, infertilité... L'association Valentin-APAC réunit, accompagne et informe toutes les familles touchées par une anomalie chromosomique ou génomique. Totalisant 300 adhérents et 4 200 contacts de familles en France et à l'étranger, l'association a constitué un Conseil médical présidé par une universitaire spécialisée. Contact : Valentin-APAC, 52 la Butte Églantine, 95610 Éragry - contact@valentin-apac.org, www.valentin-apac.org, tél./fax : 01 30 37 90 97

Un ostéopathe rue des Ormessons. David Delamare, diplômé de l'Université libre de Bruxelles et titulaire d'un master complémentaire de la Faculté des sciences de la motricité, a ouvert un cabinet d'ostéopathie au 19, rue des Ormessons. Sur rendez-vous au 06 08 58 29 29

SOS Médecins Brie - Sénart - Melun - Fontainebleau. L'association organise et anime 3 centres de consultation d'urgence ou de soins inopinés ouverts en semaine de 20h00 à 24h00, le samedi de 12h00 à 24h00, les dimanches et jours fériés de 8h00 à 24h00. Pour se présenter à cette consultation, il est obligatoire de téléphoner préalablement au 3624 ou 08 20 07 75 05 afin d'être orienté par un professionnel de la santé.

Pierre Herrero, maire de Vaux-le-Pénil, reçoit les Pénivauxois le samedi en mairie sur rendez-vous.

Merci de contacter Martine Busato au 01 64 71 51 02 ou martine.busato@mairie-vaux-le-penil.fr.

État civil

Naissances

Mai 2014

- Sanjy, Murielle GOULET née le 1^{er} mai 2014
- Pauline MOALIC née le 9 mai 2014
- Lenny, Jean-Jacques, Alain DICOP né le 9 mai 2014
- Kélya ROGER BOUCHÉ née le 24 mai 2014

Juin 2014

- Mélyna SCAVELLI née le 1^{er} juin 2014
- Maude, Yvonne, Jocelyne THERNISIE-RENAUDET née le 14 juin 2014

Mariages

Mai 2014

- Corinne AUDOUX et Philippe HACQUIN mariés le 22 mai 2014

Juin 2014

- Émilie JABY et Alexis OLBRECK mariés le 7 juin 2014
- Charlotte ILLEMASSE et Pierre GRANGÈVRE mariés le 14 juin 2014
- Cécilia RODRIGUES et Bruno FINÉ mariés le 14 juin 2014
- Magalie COLLOT et Christophe DAUVILEE mariés le 21 juin 2014
- Nicolle DUMONTIER et Philippe BINOIS mariés le 24 juin 2014

Décès

Juin 2014

- M. Jean LAGRANGE décédé le 3 juin 2014

VAUX RENDEZ-VOUS

ÉVÈNEMENT

Lundi 14 juillet à partir de 15h00 Grand bal du Comité des Fêtes

Manège de la Ferme des Jeux

Avec l'orchestre de Bertrand Hembert
Entrée gratuite - Buvette sur place

Attention : en raison de la Coupe du Monde de football, le bal du 13 juillet est déplacé au 14.
Renseignements : 01 64 10 46 94



ACTIVITÉ ESTIVALES

Du 15 juillet au 16 août

Jardin d'Été (voir p.5)

La Ferme des Jeux

Horaires : mardi, mercredi, jeudi de 15h00 à 19h00 ;
vendredi de 15h00 à 22h00 ; samedi de 14h00 à 19h00. Renseignements : 01 64 71 91 20



Mercredi 30 juillet de 15h00 à 20h00

Don du sang

Préau de l'école Beuve et Gantier

Donner son sang, c'est donner la vie. Soyons solidaires.

Renseignements : 01 60 68 72 52



Lundi 25 août

70^{ème} anniversaire de la Libération de Vaux-le-Pénil

Rassemblement à 18h00 devant la Maison des associations

Renseignements : 01 64 10 46 94

Les 5, 6 et 7 septembre

Commémoration de la bataille de la Marne (voir cahier central)

Château de Vaux-le-Pénil - Renseignements : 01 64 71 91 20

ASSOCIATIONS

Dimanche 7 septembre de 10h00 à 18h00

Forum des Associations

La Buissonnière

Venez rencontrer les bénévoles qui s'investissent dans le sport, la culture et la solidarité.

Buvette du Comité des Fêtes.

Renseignements : 01 64 71 51 68



THEÂTRE CHANTE

Samedi 27 septembre à 21h00

Kabaravan

La Ferme des Jeux

Un spectacle du Vox International Théâtre

En route pour Adqiladaya, terre promise que nul ne sait vraiment situer... C'est pourtant cet ailleurs supposé meilleur qu'une famille pauvre et nomade prétend atteindre, à bord d'une caravane brinquebalante. Surgit un américain citoyen, du genre hâbleur, et de retour, dit-il, de cet Eldorado dont il vante les merveilles. Le temps d'une veillée, les musiques du monde, le music-hall, le cinéma et l'opérette feront valser les rêves de bonheur.

Accordéons, claviers, saxophones, percussions... Le Vox International Théâtre excelle à mettre un spectacle en musique. Les chants sont interprétés en direct par les comédiens ; les compositions originales alternent avec les musiques traditionnelles, les tubes yéyé ou les airs d'opérette. Sans y paraître, cette farandole endiablée questionne notre civilisation, sa fuite en avant technologique comme ses replis identitaires, pour entonner un hymne à la liberté.

Le Vox International Théâtre a présenté *Utopie* en 2012 à la Ferme des Jeux.

Renseignements : 01 64 71 91 28



ÉVÈNEMENT

Samedi 27 septembre

Ouverture de la saison culturelle 2014-2015

L'accès à la soirée est gratuit mais la réservation est indispensable au 01 64 71 91 28.

Qualité et variété sont une fois de plus les maîtres mots de la saison prochaine.

En voici un rapide panorama.

Au théâtre d'abord, genre phare de la Ferme des Jeux. La compagnie C(h)aracteres, en résidence à Vaux-le-Pénil, présentera sa nouvelle création, *Lorenzaccio*, le chef d'œuvre de Musset, qui met en scène comédiens professionnels et amateurs. Également à l'affiche de C(h)aracteres : une reprise des *Carnets du sous-sol*, avec l'acteur anglais Harry Lloyd.

Deux moments tragiques de l'histoire contemporaine seront évoqués : un spectacle sur *Le Dernier soir* de Jean Jaurès proposé par la Compagnie du Géant noir, ainsi qu'une adaptation du livre de Jorge Semprun, *Le Grand Voyage*, consacré à sa déportation au camp de Buchenwald. Changement complet de registre, comique celui-là, avec *La liste de mes envies*, et pour clore la saison, un tournoi d'improvisation.

Saveur musique. Pièce de théâtre musicale, *Colorature* s'inspire, sur le mode drolatique, de la "carrière" de Florence Foster Jenkins, la pire cantatrice de l'histoire... Exploitant lui aussi le filon humoristique avec sa chanson fétiche, *La Tristitude*, Oldelaf est l'une des valeurs montantes de la chanson française. Quant à Jean-Michel Chevry, il nous invitera à découvrir le folklore yakoute. Sans oublier deux spectacles musicaux des plus étonnants : *Karabavan* en ouverture de saison, et *Vagabonds des mers*, un conte fantastique.

Nouveau cirque. Pour le plaisir des petits et des grands, équilibristes et jongleurs feront de la salle de la Grange l'un des plus grands chapiteaux du monde, grâce au *Mur de l'équilibre* et à *Liaison carbone*.

Comme elle en a l'habitude, La Ferme des Jeux accueillera le salon littéraire - 5^{ème} édition, avec la remise des prix du *Tour des mots* et des *Petites pages* -, présentera des spectacles "jeune public" ainsi qu'un ciné-concert, *Le Mécano de la General* avec l'inoubliable Buster Keaton. Et notre centre culturel résonnera d'une nouvelle *Nuit du piano* avec les musiciens des Amateurs du Château.

Le soir du 27 septembre, nous frappons les trois coups. Mais tout au long de la saison, retrouvez le programme détaillé dans la plaquette disponible aux accueils municipaux et distribuée dans tous les foyers pénivauxois.



Reflots
Le magazine de l'information municipale - Juillet/Août 2014



Le magazine de l'information municipale :
01 64 71 51 00 / www.mairie-vaux-le-penil.fr

Directeur de publication : Pierre Herrero /

Rédacteur en chef : Gilles Baudin / Comité de rédaction : Fabrice Boulard, François Leconte et Yann Linard / Conception, maquette : Aurélie Robin / Impression : Imprimerie MM - 01 64 10 46 46.

©Photos : service Communication, Bernard Hup, Lionel Antoni, RVNW, Alain Wacquier, pzRomashka, Ror, Sileks, Mirco Cosimo Maglioca, Michaël Croto, Isabelle Bruyere, DR. Ce magazine est imprimé en 4 900 exemplaires sur papier recyclé. Pour nous contacter : communication@mairie-vaux-le-penil.fr